



FORMATION A LA SECURITE EN PISTE ET A L'HABILITATION A LA CONDUITE EN AIR DE TRAFIC ET ZONES ADJACENTES

→	EFFECTIF 14 Participants au maximum	→	DUREE 4H Minimum	→	COÛT 135€ Soit 33,75€/heure	→	DATES SESSION Nous consulter
PUBLIC	Toutes personnes autres que des passagers qui doivent circuler en côté piste dans le cadre de ses missions professionnelles.						
PRE REQUIS	Être en possession d'un titre d'accès aéroportuaire ou «badge» en cours de validité. Permis B.						
OBJECTIFS	Être capable d'identifier et d'éviter les situations pouvant potentiellement générer des erreurs dans le cadre de la sécurité en piste						
VALIDATION	QCM avec note minimale de validation fixée à 16/20 + épreuve pratique						
Méthode et support	Cours théorique Powerpoint®/ Vidéoprojecteur/ visite sur site et modalités d'accès						
Moyens Pédagogiques	Formation en présentiel et sur site ; QCM						
Accessibilité aux personnes porteuses de handicap	Tous les sites sont accessibles. Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude.						
Modalités et délais d'accès	Début de formation: selon calendrier disponible sur demande, périodicité 2 sessions par mois selon taux de participation.						



PROGRAMME DE FORMATION

- Sensibilisation : la sécurité sur les aires de trafic et permis T
- Les dispositions réglementaires applicables
- Présentation des aires de trafic et des aires de manœuvre
- Les différentes zones de l'aéroport
- Les règles de conduite sur les aires de trafic
- Les règles à respecter lors des traversées de VCA
- Les limitations de vitesse
- Habilitation à la conduite en air de trafic et zone adjacentes
- Les sanctions encourues en cas d'infraction
- La zone d'évaluation contrôlée
- Le périmètre de sécurité incendie
- Le périmètre de sécurité collision
- Les dangers liés au souffle, ç l'aspiration, ç la collision et à l'incendie
- Les objets susceptibles de présenter un danger pour la sécurité des avions
- La coactivité